

PRODUITS PIN D'ALEP



FIBOIS SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PRODUITS DE CONSTRUCTION EN PIN D'ALEP
DISPONIBLES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



L'utilisation et la valorisation de la ressource locale me tiennent à cœur depuis mes débuts dans la construction.

Construire des bâtiments plus écologiques, moins énergivores, réduire l'empreinte carbone et répondre aux enjeux

climatiques sont les objectifs fixés par la France dans la Règlementation Environnementale 2020. Afin de répondre à ces enjeux qui se présentent au secteur de la construction, il existe des leviers tels qu'être au plus près de ce que peut offrir notre environnement ou encore travailler avec des professionnels du territoire. En publiant cet ouvrage, l'interprofession FIBOIS SUD vous propose des solutions techniques pour intégrer dès maintenant plus de pin d'Alep dans vos projets de construction en prenant en compte ses spécificités. La partie annuaire vous permettra de prendre contact directement avec les professionnels qui travaillent le pin d'Alep.

Olivier Gaujard,
Président
de Fibois Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur





Deuxième région la plus boisée de France, avec 1,6 million d'hectares soit près de 50% d'espaces boisés et 25% d'espaces protégés, le patrimoine forestier est primordial pour le bien-être des habitants de la Région. En 2019, j'ai fait du reboisement de nos forêts et de la végétalisation de nos centres-villes une priorité, en lançant le plan « 1 million d'arbres plantés d'ici 2021 », action phare du Plan Climat « Une COP d'avance ». 2 ans plus tard, l'objectif a été

atteint, et laisse place à une nouvelle ambition : 3 millions d'arbres plantés en Région Sud. Aujourd'hui, la filière bois et les enjeux climatiques forestiers sont pleinement intégrés dans le Plan Climat « Gardons une COP d'avance » et 6 actions dédiées à la protection et au renouvellement de la forêt. Il s'agit d'un enjeu d'une grande importance pour notre territoire, auquel je porte une attention toute particulière.

En parallèle, la Région a récemment signé la Charte Alliance Bois Construction et s'engage activement pour le développement durable et l'emploi.

Concrètement, cela se voit par exemple dans la construction bas-carbone de nos nouveaux lycées. Le bois, particulièrement les pins locaux, y est privilégié, pour les bâtiments, les gymnases ou les ateliers. Avec 11 000 emplois en Région Sud, la filière bois sous tous ses aspects est une force vive de notre territoire, que nous savons utiliser dans le cadre d'une gestion responsable.

Aujourd'hui, ce savoir-faire nous permet d'ancrer la forêt au cœur de l'aménagement durable du territoire et de la positionner comme un acteur important de notre développement économique.

Renaud Muselier,
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Président délégué
de Régions de France



Les espaces forestiers de la Métropole Aix-Marseille-Provence recouvrent plus de la moitié de sa superficie et le gisement bois présent augure de multiples possibilités d'exploitations. Sans gestion durable, la forêt métropolitaine reste chaque année sous la menace des incendies, risque particulièrement accru en cette période de changements climatiques.

La direction forêt de la Métropole œuvre à la préservation et à la valorisation de ces espaces au travers d'études, de travaux

et d'actions de communication. Dans le cadre de ses missions de valorisations, après avoir réalisé une étude permettant d'identifier précisément le gisement bois, le taux de régénération naturelle et son potentiel exploitable raisonné, plusieurs pistes de développement de la filière bois ont pu être envisagées. Parmi elles, le développement du bois dans la construction est un incontournable qui permettrait d'augmenter la valeur économique du bois et inciter les propriétaires forestiers à gérer davantage leur patrimoine et à participer ainsi à la préservation de leurs forêts.

Afin de contribuer au développement de cette filière bois construction, les maîtres d'ouvrages publics pourraient se saisir de cette opportunité qui leur est offerte pour réaliser leurs constructions en bois, matériau d'avenir aux innombrables qualités, permettant entre autres de stocker du carbone et de garantir une isolation énergétique de qualité dans leurs bâtiments, conforme à la RE2020. Dans cette perspective, un premier travail d'inventaire des projets de construction portés par les communes de la Métropole et les services métropolitains a été réalisé courant été 2021. Ce travail a recensé près de 100 projets qui pourraient être réalisés avec du bois issus des forêts de la Métropole. Les exemples de constructions en bois local se multiplient dans la région et le bois en tant que matériau de construction durable fait déjà partie du paysage architectural de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Je crois fort au développement de la filière bois construction au travers des initiatives publiques qui permettront de répondre aux défis des transitions écologique et énergétique et d'accroître notre indépendance grâce aux circuits courts.

Martine Vassal,
Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence



Sommaire

Le pin d'Alep en Provence-Alpes-Côte d'Azur	06
Le pin d'Alep, un des pins les plus présents en Provence-Alpes-Côte-d'Azur	08
La durabilité des bois	10
Les classes d'emploi des bois	12
Le pin d'Alep, un des pins les plus polyvalents en construction	14
Le pin d'Alep, un bois aux caractérisitques mécaniques intéressantes	15
Préconisations constructives	16
Annuaire régional des scieries travaillant le pin d'Alep	20
Exemples de mises en œuvre	24



Le pin d'Alep est omniprésent en région Provence - Alpes - Côte d'Azur et constitue une ressource abondante de bois à proximité immédiate des acteurs industriels et des utilisateurs finaux. Tandis que les essences alpines - sapin, épicéa, mélèze - sont couramment et traditionnellement utilisées dans la construction, le pin d'Alep, qui possède des propriétés mécaniques et esthétiques remarquables, est à découvrir et à redécouvrir.

La qualité, la disponibilité en région et le déficit de valorisation en bois d'œuvre des pins d'Alep peuplant notre territoire, sont autant de raisons qui mènent l'interprofession FIBOIS SUD PACA à la rédaction de ce guide. En effet, dans le cadre de son objectif de développement de la filière forêt-bois régionale, FIBOIS SUD PACA souhaite mieux valoriser la ressource régionale pins d'Alep localement et durablement en favorisant leurs conditions d'utilisations en matériau de construction et ainsi développer l'économie et l'emploi de nos entreprises locales, tout en respectant la multifonctionnalité des forêts.

L'objet de ce guide est de faire l'état des lieux des produits de construction en pin d'Alep issu de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour aider les prescripteurs à plus l'intégrer dans leurs projets. Afin de faciliter au mieux l'accès aux produits en pin d'Alep, ce guide comporte également un volet annuaire répertoriant les professionnels de la région qui travaillent avec cette essence locale.

Le pin d'Alep en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, de nombreuses espèces de pins se partagent le paysage selon la nature du sol et l'altitude : pin d'Alep, pin maritime, pin sylvestre, pin noir, pin cembro, pin à crochets. Tous les pins possèdent un duramen (bois de cœur) naturellement durable mais leur aubier est sensible aux champignons lignivores et aux moisissures. Ils peuvent être utilisés

sans traitement lorsqu'ils sont purgés d'aubier en structure, menuiserie ou revêtements intérieurs. Pour les usages extérieurs (bardage, platelage, clôtures, ...), il convient de les traiter. Depuis peu, le pin d'Alep s'est distingué en apparaissant nommément dans la norme NF B52-001 relative au classement visuel des bois de structure.

Pin d'Alep

Pinus halepensis

CLASSE D'EMPLOI DU PIN D'ALEP > 4 avec traitement
IMPRÉGNABILITÉ DU PIN D'ALEP > aubier imprégnable

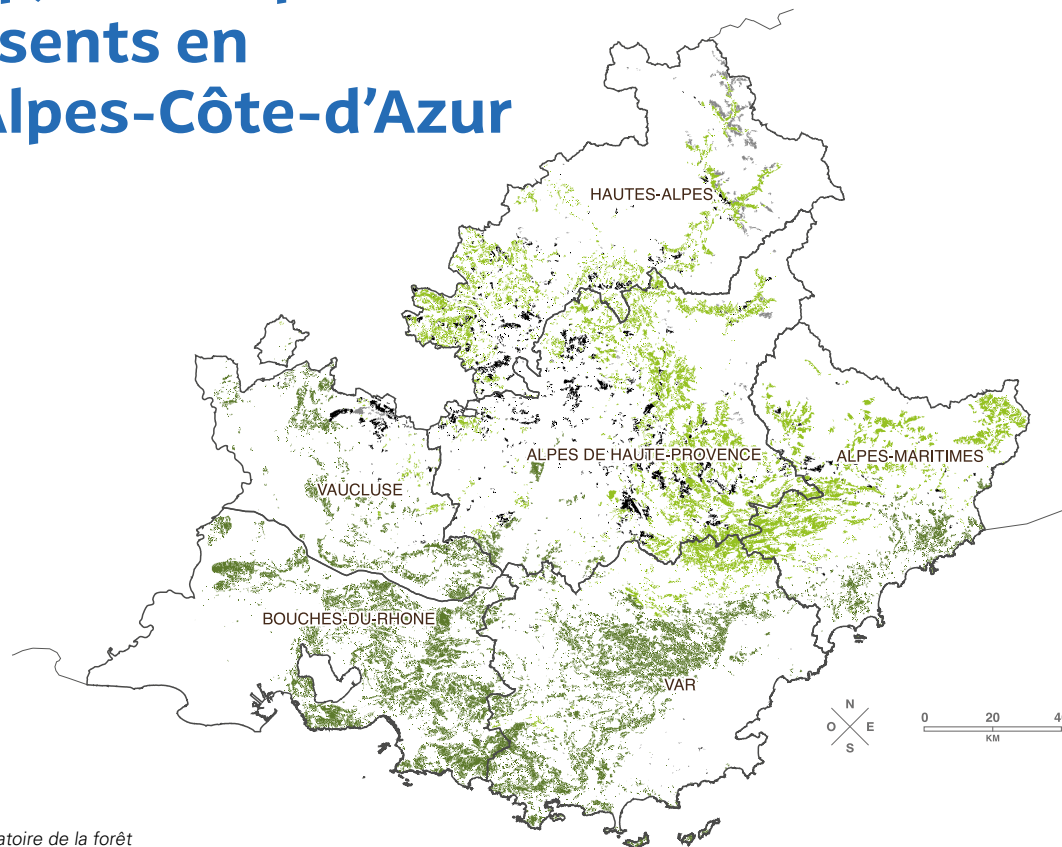




Le pin d'Alep, un des pins les plus présents en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- Pin d'Alep (218 500ha)
- Pin sylvestre (175 400ha)
- Pin noir et laricio (41 800ha)
- Pin cembro (8 500ha)

□ Limites départementales



BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n° 8410

BDForêt v2 © IFN - 2010-CFO-2-052

Carte produite dans le cadre de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne, réalisation Communes Forestières 2017



La durabilité des bois

DURABILITÉ NATURELLE

La durabilité naturelle est la capacité intrinsèque d'une essence (hors aubier) à résister aux agents biologiques de dégradation du bois (champignons lignivores, larves xylophages, termites). La norme NF EN 350 fixe la durabilité d'une sélection d'essences vis-à-vis de chaque agent biologique en définissant plusieurs classes de durabilité.

DURABILITÉ CONFÉRÉE

Pour un usage spécifique, si la durabilité naturelle de l'essence s'avère être insuffisante, alors cette essence doit bénéficier d'un traitement de préservation pour gagner en durabilité et augmenter sa résistance face aux altérations biologiques. On parle de durabilité conférée. Cette amélioration concerne surtout l'aubier dont la durabilité est faible à l'état naturel. L'amélioration est proportionnelle à l'imprégnabilité du bois, dont le niveau peut être évalué en se référant à la norme EN 350-2.

Il existe plusieurs procédés de traitement correspondant chacun à un besoin :

• Traitement par trempage ou asperion

Il s'agit d'un traitement superficiel des bois réalisé dans des bacs de trempage ou par aspersion. Pour les classes 1, 2 et 3.1, le traitement par trempage est adapté.

• Traitement par autoclave vide/pression

Meilleure solution pour protéger les bois exposés directement aux intempéries ou en contact avec le sol. L'utilisation du vide et de la pression permet d'injecter en profondeur des agents de préservation non toxiques pour l'homme et l'environnement et de renforcer ainsi la résistance du bois aux attaques naturelles (insectes, champignons et termites). Le traitement par autoclave vide-pression permet de donner une teinte au bois (vert, marron, gris) qui tient bien dans le temps et génère un vieillissement progressif et uniforme. Ainsi pour les aptitudes aux classes 3.2 et 4, il faut opter pour le traitement par autoclave.

• Traitement haute température (THT)

Permet au bois d'être plus durable et plus stable. Ce traitement s'apparente à une pyrolyse ménagée. Il entraîne une modification des propriétés physiques et chimiques ainsi que de l'aspect du bois.

Classification de la durabilité naturelle du bois hors aubier vis-à-vis des champignons lignivores	
DC 1	Très durable
DC 2	Durable
DC 3	Moyennement durable
DC 4	Faiblement durable
DC 5	Non durable
Classification de la durabilité naturelle de l'aubier vis-à-vis des coléoptères (insectes de bois sec)	
D	Durable
S	Sensible
Durabilité naturelle du bois hors aubier vis-à-vis des termites et des térébrants marins	
D	Durable
M	Moyennement durable
S	Sensible

Classe d'imprégnabilité	
1	Imprégnable
2	Moyennement imprégnable
3	Peu imprégnable

Durabilité et imprégnabilité du pin d'Alep				
Durabilité naturelle			Imprégnabilité	
Champignons lignivores	Coléoptères	Termites et térébrants marins	Duramen	Aubier
DC4-DC5*	Non déterminé	Non déterminé	4*	1*

*Source : Détermination de la durabilité et de l'imprégnabilité du Pin d'Alep, Mathilde MONTIBUS

LEXIQUE

Aubier : Zone externe du bois qui, dans un arbre sur pied, contient des cellules vivantes et conduit la sève. Zone souvent distinguée du bois parfait (ou duramen) par une coloration plus claire.

Bois parfait ou duramen : Zone interne du bois qui, dans un arbre sur pied, ne compte plus de cellules vivantes ou ne conduit plus la sève. Zone souvent distinguée de l'aubier par une coloration plus foncée. Certaines essences ne possèdent pas de bois parfait.

Imprégnabilité : Facilité avec laquelle un bois peut être pénétré par un liquide appliqué lors d'un processus d'imprégnation du bois. Le degré de pénétration atteint peut varier en fonction de la formulation. En règle générale, la durabilité biologique et l'imprégnabilité diffèrent pour l'aubier et le bois parfait.

Les classes d'emploi des bois

En amont de tout projet de construction ou de réhabilitation, il convient de définir le contexte de l'ouvrage : son exposition à l'humidité et aux ultraviolets ainsi que sa capacité à sécher rapidement (conception drainante). Cette définition du contexte déterminera les classes d'emploi des bois à mettre en œuvre. Ensuite, on pourra définir des essences de bois. Si celles-ci répondent naturellement aux exigences de classe d'emploi, on pourra les intégrer dans le projet. Si l'essence choisie ne correspond pas à la classe d'emploi, il faudra vérifier qu'un traitement pourra lui conférer la durabilité attendue. Sinon, il faudra choisir une autre essence. Les classes d'emploi sont définies par la norme NF EN 335.

1 MENUISERIE INTÉRIEURE

- A l'intérieur ou sous abri
- Bois sec, humidité toujours inférieure à 20%

2 CHARPENTE & OSSATURE

- A l'intérieur ou sous abri
- Bois sec mais dont l'humidité peut occasionnellement dépasser 20%

3a MENUISERIE EXTÉRIEURE

- A l'extérieur au dessus du sol, protégé
- Bois soumis à une humidification fréquente sur des périodes courtes (quelques jours)
- Conception permettant l'évacuation rapide des eaux.

3b MENUISERIE EXTÉRIEURE

- A l'extérieur au dessus du sol, protégé
- Bois soumis à une humidification fréquente sur des périodes significatives (quelques semaines)

4 BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL ET/OU L'EAU

- A l'extérieur en contact avec le sol et/ou l'eau douce
- Bois à une humidité toujours supérieure à 20%

5 BOIS EN CONTACT AVEC L'EAU DE MER

- Bois en contact permanent avec l'eau de mer

En plus des agents pathogènes des classes d'emploi précédentes (champignons et insectes), le bois est exposé aux térébrants marins.

Une essence locale, le cyprès, purgé d'aubier pourrait présenter une durabilité comparable à certaines essences tropicales (ipé, okan, maçaranduba) en classe d'emploi 5. Cependant, l'essence n'a pas été testée vis à vis des térébrants marins.



Le pin d'Alep, un des pins les plus polyvalents en construction

	Structure	Enveloppe	Revêtement intérieur	Agencement	Menuiserie Extérieure	Menuiserie intérieure	Aménagement extérieur
Pin d'Alep	● 	●	●	●	●	●	●
Pin sylvestre	● 	●	●	●	●	●	●
Pin noir	● 	●	●	●	●	●	●
Pin maritime	● 	●	●	●	●	●	●
Pin à crochets		●	●	●	●	●	●
Pin cembro		●	●	●		●	

● Durabilité naturelle

● Durabilité conférée par traitement



Normalisé pour l'emploi en structure NF B52-001-1

Le pin d'Alep, un bois aux caractéristiques mécaniques intéressantes

Les classes mécaniques sont utiles dans la détermination de l'usage souhaité.

Elles sont variables selon les essences.

Comparaison des caractéristiques mécaniques du pin d'Alep à celles de l'épicéa et du sapin				
Essence	Densité* (kg/m ³)	Module d'élasticité longitudinal* (MPa)	Contrainte de rupture en flexion statique (MPa)	Dureté Monnin*
Pin d'Alep ¹	550	11200	82	2,8
Epicéa ²	450	11900	78	2,2
Sapin ³	490	14300	80	2,5

* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²

1 : CIRAD, 2004, www.pindalep.ofme.org

2 : CIRAD, Fiche Tropix, tropix.cirad.fr

3 : CIRAD, Fiche Tropix, tropix.cirad.fr



Préconisations constructives

Le pin d'Alep permet de réaliser différents produits de construction.

Afin de s'adapter à la demande très variée des utilisateurs, les scieurs travaillent majoritairement à la demande, en débit sur liste. Or, cette méthode de production induit des délais plus longs que si la demande concernait un nombre plus restreint de produits.

Dans le but de limiter ces délais et de faciliter la commande de produits de construction en pins, FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place et animé un groupe de travail interprofessionnel et territorial. Ainsi, architectes, bureaux d'études, charpentiers, scieurs, exploitants forestiers (via leur représentant la FNB Provence Alpes) et détenteurs de la ressource ont pu exprimer leurs besoins, leurs contraintes, leurs offres actuelles... Il découle de ces échanges une sélection de produits de construction en pin d'Alep correspondant à la demande des utilisateurs et au savoir-faire des entreprises du territoire.

Avec le présent guide, FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif, à moyen terme, que la demande sur ces produits en pin d'Alep soit suffisante pour que les professionnels en constituent un stock. Cela permettra de réduire de plusieurs semaines l'approvisionnement de ces produits destinés à la construction.

Le service de débit sur liste proposé par les scieries reste à envisager pour les produits qui ne sont pas présentés dans ce guide. N'hésitez pas à prendre contact avec un professionnel répertorié dans l'annuaire pour optimiser les délais et les coûts en fonction de vos besoins, des spécificités des essences et des savoir-faire.

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur tient à remercier les acteurs de la filière forêt-bois qui ont participé aux échanges au sein du groupe de travail.

STRUCTURE

• MONTANT D'OSSATURE BOIS MASSIF

Utilisé en structure pour :

- › les murs porteurs
maisons à ossature bois, extensions
- › les cloisons de séparation, lisses
basses et hautes, chainages

Longueur à privilégier :

4 mètres maximum

Sections à privilégier (mm) :

45/145, 45/120



• BOIS MASSIF ABOUTÉ (BMA)

Courtes pièces de bois assemblées dans le sens de la longueur et reliées entre-elles par des entures. Cette technique permet de purger les bois de leurs plus grosses singularités pour obtenir une qualité plus homogène.

La validation de l'aptitude au collage structurel du pin d'Alep est en cours.

Utilisé en structure pour :

- › charpente, poteaux, pannes, chevrons, ossature, solives pour plancher, lambourdes

Section à privilégier (mm) :

45/145



• POUTRE EN BOIS LAMELLÉ COLLÉ (BLC)

Barre de bois constituée d'au moins deux lamelles d'épaisseur comprise entre 6 et 45 mm (inclus) collées entre elles sur leur largeur.

La validation de l'aptitude au collage structurel du pin d'Alep est en cours.

Utilisé en structure pour :

- › franchir une grande portée
tout en reprenant une lourde charge
- › limiter les variations dimensionnelles du bois
cas d'un mur rideau ou d'une véranda par exemple



MENUISERIE INTÉRIEURE

• PLAFOND ACOUSTIQUE

Constitué de lames (profilées ou non) fixées mécaniquement sur une ossature. Le plafond acoustique en bois offre la solution idéale pour améliorer l'acoustique d'une pièce et réduire la résonance.

Sections à privilégier (mm) :

40/40, 40/65

ENVELOPPE

• BARDAGE À CLAIRE VOIE

Sections à privilégier (mm) :

50/50, 60/60

Les sections d'au moins 35mm permettent une fixation invisible par l'arrière (clouage ou vissage).

• BARDAGE À COUVRE JOINT

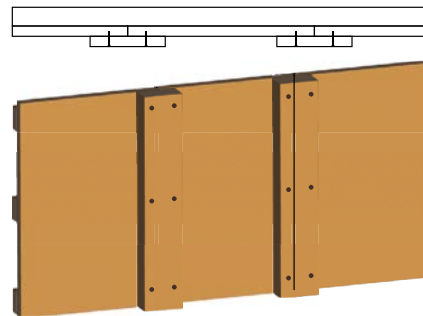
Sections à privilégier (mm) :

Largeur : 80, 140

Épaisseur : 18, 27



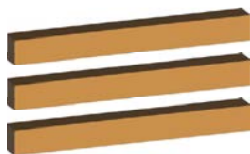
*Bardage à claire-voie pré-grisé en pin d'Alep
Maison du Parc Naturel Régional des Alpes
Maîtres d'œuvre : Bresson Schindlbeck
Architectes Associées (Architectes Mandataires) /
Fabrica Traceorum (Architecte associé)
© David Giancaterina*



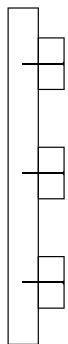
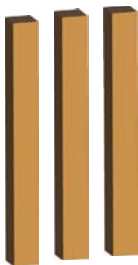
Modélisation de la pose de bardage à couvre-joint.

Différents types de pose :

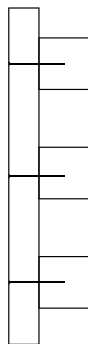
- **La pose horizontale**, par des effets d'ombres, accentue les lignes d'un bâtiment. La géométrie des lames et leur type de pose doivent favoriser l'écoulement de l'eau.



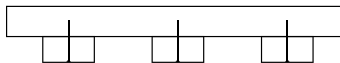
- **La pose verticale** facilite un écoulement rapide de l'eau et donc un changement d'aspect plus uniforme sur des lames sans finition. Elle nécessite, néanmoins, un double litelage.



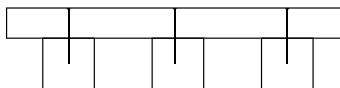
< 35mm



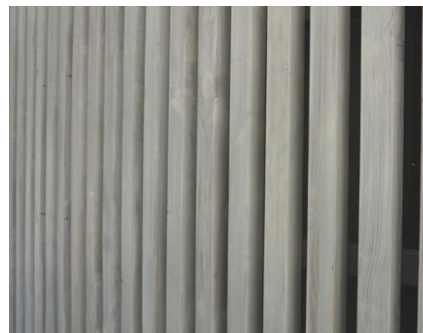
> 35mm



< 35mm



> 35mm



*Bardage à claire-voie pré-grisé en pin d'Alep.
Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles.
Maîtres d'œuvre : Bresson Schindlbeck
Architectes Associées (Architectes Mandataires) /
Fabrica Traceorum (Architecte associé)
© David Giancaterina*

Annuaire régional des scieries travaillant le pin d'Alep

La liste des scieurs proposant des produits en pin d'Alep présentée dans ce guide n'est pas exhaustive. De plus, les scieurs, travaillant principalement à la demande, sont en mesure de répondre à vos besoins plus particuliers, n'hésitez pas à les contacter !

Retrouvez l'annuaire complet des scieries de la région dans la publication « Produits bois transformés par les scieurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. »



Vous trouverez les produits bois collés tels que les montants d'ossature en bois massif abouté et les poutres en bois lamellé-collé auprès des lamellistes. L'un d'entre eux est implanté en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Les Charpentiers des Alpes et Provence

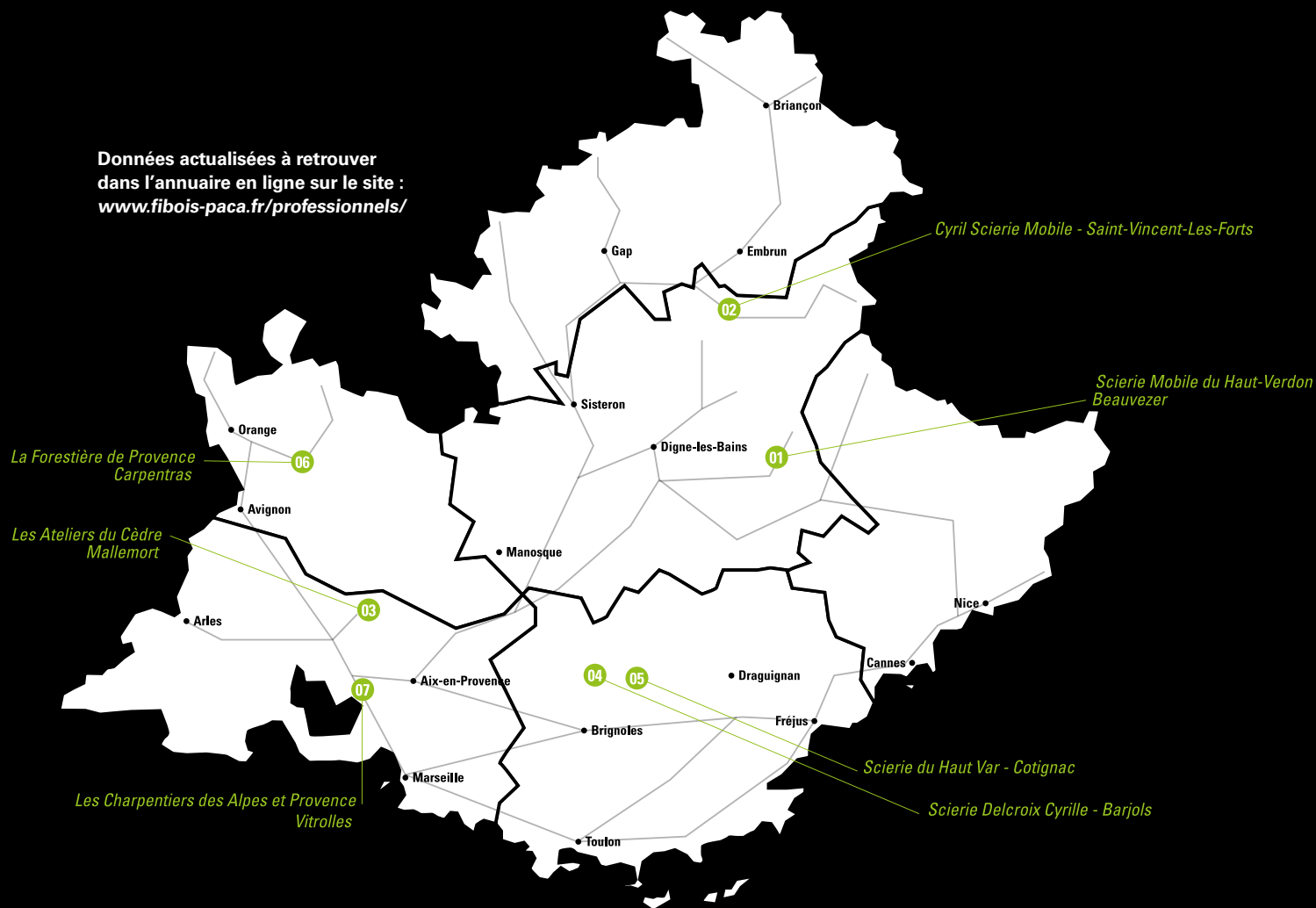
14 Rue d'Helsinki

13127 Vitrolles

Tél. 04 42 89 15 09

E-mail : c.a.p@netcourrier.com

Données actualisées à retrouver
dans l'annuaire en ligne sur le site :
www.fibois-paca.fr/professionnels/



01 Scierie Mobile du Haut-Verdon

Serge Jourdan

La Combette

04370 BEAUVEZER

Tél. 04 92 83 49 09 - 06 70 94 01 60

E-mail : scieriejourdan@yahoo.fr

Produits :

Montant d'ossature bois massif

Bardage

Lames pour plafond acoustique

02 Cyril Scierie Mobile

Cyril Chauvet

ZA des Terrasses

04340 SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Tél. 06 73 82 18 84

Certifications : BDA et PEFC

Produits :

Montant d'ossature bois massif

03 Les Ateliers du Cèdre

Pierre Faugères et Simon David

1018 avenue de Crapone

13370 MALLEMORT

Tél. 04 90 73 89 69

E-mail : contact@lesateliersducedre.fr

Site web : lesateliersducedre.fr

Produits :

Montant d'ossature bois massif

04 Scierie Delcroix Cyrille

Cyrille Delcroix

245 Chemin des Condamines

83670 BARJOLS

Tél. 06 50 42 72 78

E-mail : cyrilledelcroix@yahoo.fr

Produits :

Montant d'ossature bois massif

05 Scierie du Haut Var

Vincent Cavalier

30729 chemin de la condamine
83570 COTIGNAC
Tél. 04 94 78 68 90
E-mail : lomidos@gmail.com

Produits : *Sur demande*

06 La Forestière de Provence

Sébastien Pélissier

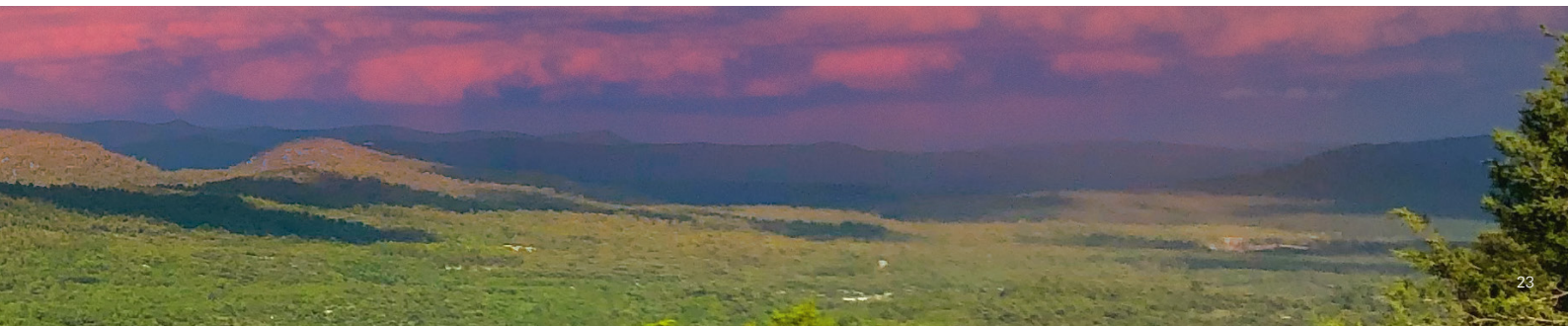
506 chemin de Patris
84200 CARPENTRAS
Tél. 04 90 63 42 15
E-mail : laforestieredeprovence@orange.fr
Site web : scieriepelissier.com

Produits :
Montant d'ossature bois massif

07 Les Charpentiers des Alpes et Provence

14 Rue d'Helsinki
13127 VITROLLES
Tél. 04 42 89 15 09
E-mail : c.a.p@netcourrier.com

Produits :
*Bois massif abouté
Bois lamellé collé
Montant d'ossature en bois massif
Bardage
Plafond acoustique*



Exemples de mises en œuvre



Structure et bardage en pin d'Alep
Extension de la chèvrerie communale
de Septèmes-les-Vallons (13)

Maître d'œuvre : Gérard Gautier Architecte
© DR



Bardage à claire-voie pré-grisé en pin d'Alep
Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles (13)

Maîtres d'œuvre : Bresson Schindlbeck
Architectes Associées (Architectes Mandataires)
Fabrica Traceorum (Architecte associé)
© David Giancaterina



Charpente en lamellé-collé de pin d'Alep, pin noir et pin sylvestre - 1989
Centre forestier de la Bastide des Jourdans (84)

*Maître d'oeuvre : MODULE 6, François LOB
© France Forêt PACA / Matthieu Wassik*



Cet ouvrage a été conçu et édité par FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'interprofession de la filière forêt-bois sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. A ce titre, elle rassemble et représente l'ensemble des organismes publics et professionnels de la filière régionale.

L'association mène des projets pour favoriser le développement économique de la filière forêt-bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le respect du développement durable et des différentes fonctions de la forêt.

Retrouvez les actualités de FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur
sur le site internet : www.fibois-paca.fr

Contact :

Léane Quernec

Chargée de mission développement des filières locales

Tél. 06 68 03 31 08

E-mail : l.quer nec@fibois-paca.fr



Retrouvez l'annuaire des scieries de la région dans la publication
« Produits bois transformés par les scieurs en région Provence-Alpes-Côte d'Azur »
et sur le site internet de FIBOIS SUD www.fibois-paca.fr/professionnels



Projet recevant le soutien financier de :



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



FIBOIS SUD reçoit le soutien financier de :



FIBOIS SUD est membre de :

